

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES BIENTÔT ATOMISÉES ?

Monsieur le Président de la République,

En programmant la construction de 14 nouveaux réacteurs EPR2, l'avant-projet de loi relatif à la souveraineté énergétique prend le risque de conduire la France dans une nouvelle impasse atomique. Alors que 12 pays européens produisent plus de 50% de leur électricité à partir de sources d'énergies renouvelables, je m'interroge sur l'unilatéralisme énergétique de l'Hexagone. D'autant que ce choix atomique se réalise au détriment des objectifs français en matière de déploiement des énergies renouvelables dont les objectifs ont été tout bonnement gommés du projet de loi sur la souveraineté énergétique.

Par la présente, je vous demande de renoncer à la construction de 14 nouveaux réacteurs atomiques dont la mise en service prévue entre 2037 et 2050 ne répond nullement à l'urgence climatique. Moins chères, plus rapides à installer et contribuant à la souveraineté énergétique en ne nécessitant pas d'uranium importé de pays étrangers, les énergies renouvelables doivent être votre priorité.

Comptant sur votre écoute, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de mes salutations les plus respectueuses.

EXPÉDITEUR.TRICE

NOM, PRÉNOM

ADRESSE

COURRIEL

SIGNATURE